Revue de la presse du 15/05/2014

Logistique : quatre contrats sectoriels signés dans les prochains jours

Les contrats relatifs à la distribution interne, aux flux import-export, à la formation et aux matériaux de construction sont finalisés. Le travail se concentre désormais sur l'élaboration des deux contrats restants, ceux des flux agricoles et des flux énergétiques. Des réunions sont prévues avec les ministères concernés pour proposer une première version des contrats aux opérateurs dans les prochaines semaines.

• La Vie Eco • AL BAYANE• AL KHABAR• ASSABAH•AUFAIT• AUJOURD'HUI LE MAROC•

SM le Roi préside à Mohammedia la cérémonie de signature de 7 conventions pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement de la compétitivité logistique

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a présidé, mardi à Mohammedia, la cérémonie de signature de sept conventions visant l'accélération de la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement de la compétitivité logistique. Il s'agit de trois contrats d'application pour la période 2014-2020 relatifs à l'amélioration de la compétitivité logistique des flux de matériaux de construction, d'import-export et de distribution interne, d'un contrat d'application pour la période 2014-2020 relatif au développement de la formation et des compétences logistiques, d'une convention cadre pour la mobilisation du foncier public pour le développement du réseau national des zones logistiques multi-flux, d'une convention entre l'Etat et la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) relative à l'organisation et au fonctionnement de l'Observatoire marocain de la compétitivité logistique (OMCL) et une convention de partenariat pour l'aménagement de la desserte nord du port de Casablanca à la zone logistique de Zenata.

• Al Akhbar • Al Alam • Annahar Al Maghribya • Infomediaire • AL AHDATH AL MAGHRIBIA•BAYANE AL YAOUME•HESPRESS•LE MATIN•LES INSPIRATIONS ECO•L'OPINION•MAP•

Transport routier de voyageurs : Des assises sur la réforme programmées pour fin mai-début juin

Des assises sur la réforme du transport routier de voyageurs devront être organisées vers fin mai à Rabat ou au plus tard début juin prochain. Selon des sources proches du ministère délégué en charge du Transport et de la logistique, cette «grande» rencontre serait marquée par la signature du fameux contrat programme du secteur. Notons que le contrat programme devrait rendre obligatoire la modernisation du parc. Les professionnels qui jurent que les banques ne sont pas généreuses pour financer leurs investissements n'auront plus d'excuses puisque le gouvernement leur permettra de bénéficier des prestations de la Caisse centrale de garantie (CCG). La feuille de route prévoit par ailleurs l'amélioration du cadre social de l'activité en élargissant la couverture sociale aux professionnels du transport (CNSS, assurance maladie, etc.). Un système de qualification des entreprises devrait également être mis en place pour moderniser les prestations.

• Le Matin du Sahara •

> Transport, Bensalah joue au médiateur

Finalement, la grève de 48 heures décrétée par la Fédération des transporteurs routiers du port n'aura duré qu'une seule journée. Elle a été suspendue suite à l'intervention de la présidente de la CGEM, Meriem Bensalah, qui a promis aux grévistes de les accompagner dans leurs revendications.

• Les Inspirations ECO •

> Fréjorgues, porte de l'Afrique

Six ans après, les Boeing de la Royal Air Maroc sont de retour sur le tarmac de Fréjorgues. Le 26 juillet va marquer le premier vol à destination de Casablanca. Il symbolise l'essor d'un aéroport longtemps perçu comme sous-utiliser et qui semble enfin décoller avec une hausse du trafic de 10, 5% en 2013 (l'une des cinq plus fortes progressions françaises) sur l'année précédente avec 1 422 793 passagers transportés. La capitale économique du Maroc est la 25e destination desservie en direct, Royal Air Maroc l'une des quatre nouvelles compagnies cet été (encadré). Elle marque un tournant dans l'activité de l'aéroport.

• 20minutes •